



# ÉCOLE DU JOLI-BOIS

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

Procès-verbal du Conseil d'Établissement extraordinaire du jeudi  
25 mai 2023

18 h 30 à la salle de conférence

**Membres parents présents :** **Membres du personnel présents :**

Madame Isabelle Auclair	Madame Audrey Roy
Monsieur François Maheu	Madame Caroline Gignac
Madame Julie Gazet	Madame Nathalie Dumont
Madame Isabelle Leblanc	Madame Sophie Audet
	Madame Sandra Garneau

**Directrice par intérim:**

Madame Dominique Giroux      Madame Cindy Levasseur absente

**1. Mot de bienvenue et présentation des membres :**

Madame Giroux et monsieur Maheu souhaitent la bienvenue à tous.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

Monsieur Maheu fait la lecture de l'ordre du jour.

*Il est proposé par madame Caroline Gignac et secondé de madame Sophie Audet d'adopter l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.*

*Résolution 017-CÉ 22-23-32*

**3. Période de questions du public :**

Mme Claudia Lampron, éducatrice du service de garde, nous expose son point de vue concernant les jours de fermeture du service de garde lors des pédagogiques de début d'année (permettant la concertation de tout le personnel): Cela permet des moments de planification, de rencontres et de concertation avec les enseignants, l'aménagement des locaux,...Elle est donc en faveur que cela continue en 23-24.

Mme Manon Mailloux, maman d'une élève de notre école, nous parle du fait que cela est difficile pour eux de s'organiser lorsque le service de garde est fermé. Elle demande s'il y avait une autre alternative : fermeture en demi-journées, s'affilier avec le camp de jour afin d'offrir un service de garde, avoir des parents bénévoles qui prendraient un groupe,... Elle est donc en défaveur de conserver cette formule vécue en 22-23.

Mme Mélanie Doyon, maman de plusieurs enfants à notre école (et éducatrice spécialisée à notre école) nous parle également de la même problématique vécue par leur famille. Faisant partie de l'OPP, celle-ci nous dit que des parents sont prêts à se mobiliser pour offrir une alternative de garde. Elle est donc en défaveur de maintenir la formule 22-23.

Dans un autre sujet, elle propose au niveau du déploiement des ressources que si nous n'avons pas de service en psychologie en 23-24, que les sous soient distribués en heures TES dès le début de l'année.

# ÉCOLE DU JOLI-BOIS

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

Mme Manon Laframboise, éducatrice du service de garde, vient nous donner son témoignage concernant la nécessité d'avoir du temps en début d'année pour planifier. Elle informe les membres qu'avec le nouveau programme des services de garde et l'obligation d'offrir une programmation variée, cela leur demandera du temps de préparation et de concertation. Elle est donc en faveur du maintien de la formule de l'année 22-23.

### 4. Budget

Madame Giroux nous présente le budget 23-24.

*Il est proposé par madame Julie Gazet et secondé de madame Nathalie Dumont d'adopter le budget. Adopté à l'unanimité.*

*Résolution 017-CÉ 22-23-33*

5. **Contributions financières exigées : Facture aux parents et liste du matériel:** Mme Giroux nous présente les fournitures et les factures. Madame Julie Gazet nous demande si c'est possible d'avoir un cartable en remplacement de duo-tangs, pour des raisons écologiques. Les enseignantes expliquent que cela n'est pas l'idéal pour les élèves pour des raisons de poids dans le sac. Monsieur Maheu nous fait remarquer qu'il y a, sur certaines listes, des marques exigées. On doit plutôt écrire « de type » (avec le nom de la marque). Nous convenons de faire les modifications pour l'envoi d'été.

Certains membres parents font la remarque que certains niveaux n'utilisent pas l'agenda papier. L'an prochain, nous discuterons en équipe si nous conservons ou non l'agenda pour 24-25.

*Il est proposé par madame Nathalie Dumont et secondé par madame Isabelle Leblanc d'adopter les listes de matériel et fournitures 23-24 sauf la liste de la classe de madame Audrey Roy (1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup>) qui procèdera à des modifications. Elle nous les présentera à la réunion du jeudi 1<sup>er</sup> juin. Adopté à l'unanimité. Résolution 017-CÉ 22-23-34*

### 6. Choix de manuels scolaires et du matériel didactique

On nous présente les manuels scolaires. Des questions de précision sont posées. La consultation est réalisée.

### 7. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Madame Giroux propose de reconduire le plan de lutte et convient qu'il sera retravaillé en 23-24. *Il est proposé par madame Caroline Gignac et secondé par madame Sandra Garneau de reconduire tel quel le plan de lutte. Adopté à l'unanimité.*

*Résolution 017-CÉ 22-23-35*

### 8. Service de garde : Régie interne 23-24

Madame Sandra Garneau nous présente les modifications à la régie interne pour l'an prochain. Parmi celles-ci, nous apprenons que le gouvernement a fait savoir que les tarifs journaliers pour les élèves réguliers passeront à 9,20\$/ jour. De plus, il est proposé que lors de la pédagogie du retour des fêtes, le service de garde sera ouvert.

Pour ce qui est de la question de la fermeture du service de garde aux pédagogiques avant la rentrée, un vote est demandé par les membres.

# ÉCOLE DU JOLI-BOIS

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

Monsieur Maheu demande donc aux membres de se prononcer en faveur ou en défaveur de la fermeture du service de garde durant les journées pédagogiques précédant la rentrée 2023-2024, des frais modifiés pour les pédagogiques qui passent à 15,30\$/jour et de la fermeture du service de garde durant la semaine de relâche.

**Résultat du vote :** 6 personnes pour, 2 personnes contre, 1 abstention.

**Adopté à majorité**

### 9. SCP : moments de concertation

Mme Sandra Garneau nous parle des arguments en faveur du temps de concertation éducatrices/équipe école se tenant lors des pédagogiques de début d'année et durant l'année scolaire, en fin de journée. D'autres membres parlent de leurs arguments en faveur ou en défaveur de celui-ci (voir questions du public).

Il est donc recommandé par madame Garneau de maintenir, à raison, de 2 fois par année, une journée en octobre et une en avril, la fermeture à 16h30 du service de garde pour concertation. **Il est proposé par madame Sandra Garneau et secondé par madame Audrey Roy d'accepter la recommandation. Adopté à l'unanimité.**

**Résolution 017-CÉ 22-23-36**

Les membres parents demandent de faire un rappel (une semaine avant) aux parents utilisateurs du service de garde à savoir qu'il y aura fermeture plus hâtive. Les dates seront inscrites dans le calendrier scolaire. Madame Julie Gazet rappelle qu'une offre de garde alternative serait appréciée si cela est possible.

### OPP :

**Projet tour de jardinage :** Madame Julie Gazet nous dit que certaines écoles ont fait appel au député pour obtenir des sous pour des projets plus ambitieux. Celle-ci nous conseille de regarder les autres options même si elles sont plus onéreuses.

Nous avons convenu de reparler de la tour de jardinage lors de la prochaine assemblée générale du 30 mai prochain afin de voir qu'elle en était l'ampleur de l'engagement demandé et afin de statuer si l'achat était souhaité ou non de la part des enseignants.

**Fonds à destination spéciale :** Madame Giroux nous informe concernant les montants disponibles dans le fonds 2 : OPP : Il y a 14 351\$ (comprenant les sous de l'OPP et de la bibliothèque). Pour ce qui est des sommes de cette année, l'OPP a amassé 4905\$. À cela, une vérification des dépenses encourues depuis le début de l'année par ce dernier sera faite et ensuite si nécessaire, des sommes seront retranchées si cela n'a pas été déjà fait.

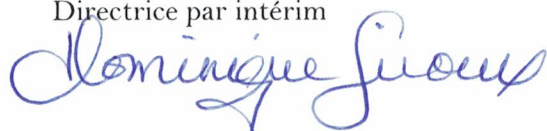
**Autre sujet : Souper du 8 juin est déplacé au jeudi 1<sup>er</sup> juin**

### 10. Levée de l'Assemblée : Remerciements à tous les membres pour leur participation à cette séance extraordinaire.

**Il est proposé par madame Julie Gazet et secondé de madame Sandra Garneau de lever l'assemblée à 21h08. Adopté à l'unanimité.**

**Résolution 017-CÉ 22-23-37**

Madame Dominique Giroux  
Directrice par intérim



Monsieur François Maheu  
Président

